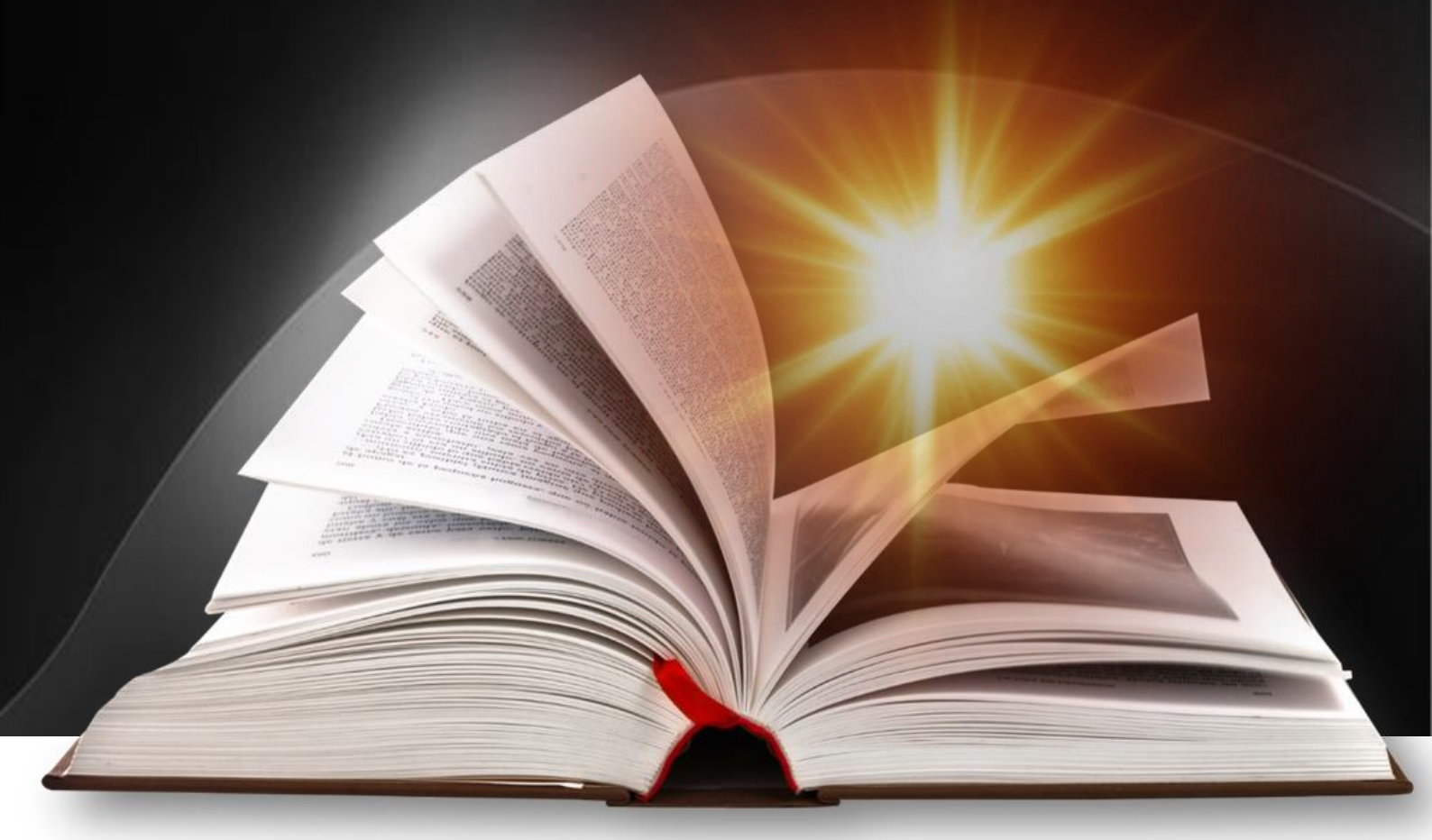
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°1, Janvier- Avril 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Impact de la crise de legitimite du gouvernement provincial du maniema sur le developpement

Adolphe NDOKILI MORISHO [1]
Erick OKANDJU MASANGU [1]
Crispin YUMA LUKUMBU [1]
Justin OMOLELA SELEMANI[1]
Email: erickokandju@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
Volume 3, n°1, Janvier– Avril 2024
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du Label Panafricain Afrindala Group de l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse (APANAEFJ), branche « Afriscience », est une maison d'édition enregistrée en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont enregistrées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Ceci permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris les institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONGs et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba, avril 2024

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Nous sommes honorés de vous convier à explorer les profondeurs de la pensée et de l'innovation africaines à travers ce numéro inaugural de l'année 2024 pour la Revue Panafricaine de la Jeunesse. À l'intérieur de ces pages, vous découvrirez une diversité d'idées et de perspectives provenant des esprits les plus brillants du continent africain et au-delà.

Notre objectif essentiel demeure clair et pressant : éclairer la scène intellectuelle pour les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs sociaux et tous ceux assoiffés de connaissance, en offrant des fondations scientifiques robustes et fiables.

La Revue Panafricaine de la Jeunesse est devenue une voix internationale, un lieu où convergent des études enracinées dans la réalité africaine. Autrefois confrontées à des barrières éditoriales, ces études rayonnent désormais, reflétant la diversité des voix et des expériences qui enrichissent notre continent.

L'essor remarquable de la science africaine est un héritage collectif à préserver, une source d'énergie à nourrir avec passion. Les membres dévoués de notre comité scientifique, accompagnés d'experts issus de divers horizons, ont relevé avec enthousiasme le défi d'enrichir la pensée africaine. La variété des connaissances et des idées, s'étendant au-delà des frontières de l'Afrique, fait de la RPJ une plateforme panafricaine en perpétuelle évolution, porteuse d'une promesse renouvelée à chaque parution.

En tant que bastion de la recherche africaine, la RPJ s'engage fermement à maintenir des normes de qualité rigoureuses, avec un processus de sélection sérieux garantissant un taux d'acceptation de 50%. L'accueil enthousiaste que nous recevons d'un public vaste et diversifié, tant africain qu'international, témoigne de notre engagement à promouvoir une science africaine solide et irréprochable.

Ce numéro exceptionnel présente les contributions de chercheurs éminents explorant une multitude de domaines cruciaux pour notre époque. Chacun de ces articles, soigneusement façonné, offre une plongée captivante dans des thématiques essentielles pour notre temps.

Notre équipe éditoriale, en collaboration avec notre comité scientifique et nos évaluateurs externes, travaille sans relâche avec les auteurs pour garantir la qualité et la pertinence de chaque contribution. Cette synergie collaborative est cruciale pour propulser la science africaine au pinacle international, assurant que les sociétés africaines récoltent pleinement les fruits de la recherche novatrice.

Nous vous invitons à vous plonger avec passion dans ce numéro captivant, à dévoiler les trésors de la science africaine et à rejoindre notre communauté de lecteurs. En participant à cette aventure intellectuelle, vous contribuez à renforcer l'influence de la science africaine à l'échelle mondiale, ouvrant ainsi la voie à des sociétés africaines éclairées par les lumières de la recherche de qualité. Embarquez avec nous dans ce voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations, et les idées qui sculptent le futur dynamique de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : Marie Mbatshiona Mundi, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Gestionnaire des statistiques : Kalunga Shakoli Dieu Merci, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Correcteur principal : Jean-Micky Kafuwa Musongo, RD Congo
- Responsable de la publication en ligne : Mme Blin Acouh Marie-José, Côte d'Ivoire

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et Didactique des Sciences Humaines (LaPEDIH), Bénin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, République du Congo
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun

- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala Mbuya, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, École Normale Supérieure, Burkina Faso
- José Ngoy Wa Ngoy Twite, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire
- Lokossou Bonaventure, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD, Service de la santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Ngala Ntumba Peter, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ngono Ossango Pangrace, PhD, Université de Yaoundé, Cameroun
- Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ntita Ntita Jean Christ, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère de l'Éducation Secondaire, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- SAIDI Hicham, PhD, Université Moulay Ismaï, Maroc
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Impact de la crise de legitimite du gouvernement provincial du maniema sur le developpement

Adolphe NDOKILI MORISHO [1]
Erick OKANDJU MASANGU [2]
Crispin YUMA LUKUMBU [3]
Justin OMOLELA SELEMANI[4]
Email: erickokandju@gmail.com

Résumé

Dans notre réflexion précédente le gouvernement provincial du Maniema face à la crise récurrente de légitimité de 2019 à nos jours, nous avons démontré que depuis 2019, la province du Maniema fait foncièrement face à une crise récurrente de légitimité qui est due à des facteurs d'ordre politique, juridique, économico-financier et socio-culturel (Adolphe NDOKILI MORISHO at all,2023).

Dans la réflexion présente, nous avons analysé les conséquences ou les retombées de cette crise récurrente de légitimité sur le développement cette province. Nous avons nomenclaturé tour à tour des conséquences sur les aspects politique, infrastructurel et économique. On peut citer à titre illustratif le dysfonctionement d'Assemblée provinciale, les tensions entre les acteurs politiques, le délabrement des routes des dessertes agricoles, le deficit infrastructurel et la reticence des investisseurs.

Mots-clés : Impact, légitimité, crise récurrente

Abstract

In our previous reflection on the provincial government of Maniema facing the recurring crisis of legitimacy from 2019 to the present day, we demonstrated that since 2019, the province of Maniema has fundamentally faced a recurring crisis of legitimacy which is due to factors of political, legal, economic-financial and socio-cultural order (Adolphe NDOKILI MORISHO at all, 2023).

In the present reflection, we analyzed the consequences or fallout of this recurring crisis of legitimacy on the development of this province. We have listed in turn the

[1] Professeur Associé à l'Université de Kindu
[2] Chef de Travaux à l'Université de Kindu
[3] Politologue et chercheur indépendant
[4] Professeur Ordinaire à l'Université Pédagogique Nationale

consequences on the political, infrastructural and economic aspects. We can cite as an illustration the dysfunction of the Provincial Assembly, the tensions between political actors, the dilapidation of agricultural service roads, the infrastructure deficit and the reluctance of investors.

Keywords: Impact, legitimacy, recurring crisis

0. Introduction

Tout habitant de la province du Maniema en général et celui de la ville de Kindu en particulier conviendra avec nous que du temps où la province a connu un petit moment de stabilité politique pendant que l'honorable **TUTU SALMUMU Pascal** était aux affaires, la province a rayonné ; les principales artères de la ville de Kindu furent asphaltées, les mamans **USAFI** étaient engagées pour les nettoyer, l'éclairage public a fait le décor de la ville, la route Kindu-Bukavu était ouverte et en bon état ; chose qui a facilité la baisse des prix des produits manufacturés, la route Kindu-Lubumbashi était pratiquée avec toute aisance ; il y avait même déjà un bus "CLASSIC" qui commençait à faciliter le transport des gens de Kindu vers Lubumbashi et vice-versa, le stade omnisport Joseph Kabila fut construit, la tribune centrale de la ville de Kindu fut reconstruite.

Mais du temps que les tiraillements des crises institutionnelles politiques ont commencé en province entre les députés provinciaux et les membres de l'exécutif provincial faisant ainsi tomber monsieur **TUTU Pascal** par une motion, tout a commencé à se perdre, et du coup la province s'est retrouvée plongée dans une spirale des crises tant institutionnelles politiques que de légitimité qui n'ont fait que contribuer à la misère du peuple Maniemien.

Jusqu'à ce jour, si vous comparez l'état dans lequel la province était en 2014, 2015, 2016 avant l'avènement de toutes ces crises, vous remarquerez que la province à perdu son élan de développement qu'elle avait. Pire encore, elle commence à régresser au lieu de progresser. Aujourd'hui encore, pendant que la province vit dans une crise de légitimité du gouvernement provincial actuel (gouvernement **AFANI IDRISSA MANGALA**), la population croupit dans la misère sans merci et ne sait à quel saint se vouer. Voilà pourquoi, dans cette réflexion nous allons analyser tour à tour l'impact de la crise de légitimité du gouvernement provincial sur le développement de la province du Maniema selon les aspects politique, infrastructurel et économique.

1. Présentation des résultats

Tableau N°1 : Question relative à l'impact de la crise de légitimité du gouvernement provincial du Maniema sur l'aspect politique de la province

Q : La crise de légitimité du gouvernement provincial au Maniema a-t-elle de l'impact sur l'aspect politique de la province ?	Acteurs politiques		Doctrinaires ou analystes politiques ou Juridiques		Membre de la société civile		Total	%
Réponses	H	F	H	F	H	F		
OUI	5	4	4	3	4	5	25	83
NON	0	0	0	1	1	0	2	7
ABSTENTION	0	1	1	1	0	0	3	10
TOTAL	05	05	05	05	05	05	30	100

Source *:* Tableau élaboré par nous-mêmes sur base des données récoltées.

Commentaire : II ressort de ce tableau que, par rapport aux 30sujets enquêtés, 25sujets, soit 83% disent que la crise de légitimité du gouvernement provincial du Maniema a un impact sur la politique de la province, 2sujets, soit 07% soutiennent le contraire, alors que 3sujets, soit 10% se sont abstenu.

Tableau N°2 : Question relative à l'impact de la crise de légitimité du gouvernement provincial du Maniema sur l'aspect infrastructurel de la province

Q : La crise de légitimité du gouvernement provincial au Maniema a-t-elle de l'impact sur l'aspect infrastructurel de la province ?	Acteurs politiques		Doctrinaires ou analystes politiques ou Juridiques		Membre de la société civile		Total	%
Réponses	H	F	H	F	H	F		
OUI	5	5	4	4	5	5	28	93
NON	0	0	1	1	0	0	2	07
ABSTENTION	0	0	0	0	0	0	0	00
TOTAL	05	05	05	05	05	05	30	100

Source *:* Tableau élaboré par nous-mêmes sur base des données récoltées.

Commentaire : II ressort de ce tableau que, par rapport aux 30sujets enquêtés, 28sujets, soit 93% affirment que la crise de légitimité du gouvernement provincial du Maniema a un impact sur l'aspect infrastructurel de la province, 2sujets, soit 07% soutiennent le contraire.

Tableau N°3 : Question relative à l'impact de la crise de légitimité du gouvernement provincial du Maniema sur l'aspect économique de la province

Q : La crise de légitimité du gouvernement provincial au Maniema a-t-elle de l'impact sur l'aspect économique de la province ?	Acteurs politiques		Doctrinaires ou analystes politiques ou Juridiques		Membre de la société civile		Total	**%**
Réponses	H	F	H	F	H	F		
OUI	5	5	5	5	5	5	30	100
NON	0	0	0	0	0	0	0	00
ABSTENTION	0	0	0	0	0	0	0	00
TOTAL	05	05	05	05	05	05	30	100

Source *:* Tableau élaboré par nos soins sur base des données récoltées.

Commentaire : II ressort de ce tableau que, par rapport aux 30sujets enquêtés, tous les 30, soit 100% sont d'accord que la crise de légitimité du gouvernement provincial au Maniema a un impact sur l'aspect économique de la province.

2. Analyse des résultats

2.1. Sur le plan politique

Les situations des crises politiques sous toutes leurs formes n'ont jamais été porteuses d'une bénédiction quelconque mais enfoncent plutôt dans un trou de désespoir, l'entité tant politique qu'administrative ou elles ont lieu.

La situation de la crise de légitimité du gouvernement provincial actuel ne fait qu'empirer la donne politique dans la province du Maniema ; les politiques qui étaient censés se préoccuper quotidiennement des problèmes de la population, se trouvent plutôt concentrés à cette question qui touche à leur survie politique.

Parce que cette crise persiste, et que les antagonistes n'arrivent pas à trouver gain de cause, on assiste alors à une loi de la jungle, à savoir : « l'animal le plus fort ou le plus rusé élimine le plus faible » n'est-ce pas là un « Etat de nature » affirmé par Thomas HOBBES ? Ce dernier n'a-t-il pas raison lorsqu'il affirme que l'homme est un loup pour l'homme ? Cette capacité de nuisance que détiennent les politiques pour se nuire mutuellement a des répercussions très graves sur la vie et survie de la province (Léon MATANGILA,2000).

Un adage populaire dit : « *là où deux éléphants se battent, ces sont les feuilles qui en pâtissent* » et c'est ce que nous vivons dans la province du Maniema, les animateurs des deux institutions politiques de la province s'acharnent, mais pendant ce temps, la pauvre population ne sait à quel saint se vouer.

Prenons à titre illustratif la situation actuelle où les jeux politiques liés aux tensions de cette crise ont conduit au dysfonctionnement de la première institution de la province à cause de la cacophonie qui règne en maitre dans ses animateurs, le bureau KITEMBO étant déchu ; proteste contre le bureau d'âge, et vice versa, alors on ne sait quel est le bureau qui gère l'assemblée provinciale à l'heure actuelle.

Si la première institution de la province est paralysée, qu'en est-il de la seconde ? Elle (l'institution gouvernement provincial) qui n'est que figurant, car n'ayant pas la capacité d'engager la province dans des grandes décisions suite à son statut d'intérimaire. Vous voyez combien de fois le résultat de toutes ces tensions conduit à la non gouvernance de la province.

Disons donc, comment une province non gouvernée peut s'attendre au développement ? Peut-être par un coup de baguette magique ?

Tout le monde sait, et comme le souligne aussi les textes légaux ; que le pouvoir d'un gouverneur intérimaire est limité (NGOMA BINDA,2001). Celui-ci n'a pas compétence de prendre des grandes décisions, il ne peut qu'assurer l'administration ou gérer les affaires courantes. Et comme l'intérim en question dévient illégal car dépassant même sa durée légale, combien des programmes de développement trainent faute des Arrêtés légaux susceptibles de les mettre en action ? Tout cela parce que le gouverneur ai, monsieur **AFANI IDRISSA MANGALA** n'a pas cette autorité, mais pendant ce temps, c'est la province qui en pâti, c'est la population qui souffre.

En réalité, les premiers perdants dans cette situation ne sont pas d'abord les politiques, car ces derniers trouvent facilement leur pain quotidien et ne manquent pas à envoyer leurs enfants aux études à l'intérieur tout comme à l'extérieur du pays, mais pendant ce moment des tensions et des tiraillements entre politiques suite à la crise, c'est la population qui est la première victime.

2.2. Sur le plan infrastructurel

Parlant de l'infrastructure ici, nous faisons allusion aux constructions, à l'édification et à l'aménagement des routes, immeubles. Bref ; des réalisations infrastructurelles ou tout simplement des infrastructures d'intérêt commun comme les stades, les aéroports, les routes, les marchés.

L'infrastructure est sans doute l'un des signaux visibles du développement dans une entité, à défaut ; le développement est quasiment inexistant. La preuve en est que les pays les plus puissants et réputés comme les plus développés au monde, sont ceux ayant plus d'infrastructures à tous les niveaux : c'est le cas de la chine, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon,

La République Démocratique du Congo en général, et la province du Maniema en particulier, aspirant au développement ; ne peut échapper à cette logique dite infrastructurelle. Et, nous avons tous observé l'érection des infrastructures dites d'intérêt commun dans la province du Maniema et plus particulièrement dans la ville de Kindu ; juste avant l'avènement des crises politiques qui sont venues tout bouleverser

Quand le gouverneur TUTU SALUMU gouvernait la province dans une franche collaboration avec l'assemblée provinciale, nous avons vu l'élan développemental que la province a pris. C'est à cette époque que bon nombre d'infrastructure qui font la fierté de la ville de Kindu aujourd'hui ont été érigées, c'est notamment le stade Joseph KABILA, la tribune centrale de Kindu, le place du cinquantenaire, l'asphaltages des certaines voiries urbaines, les immeubles abritant certains services et entreprises publique de l'Etat comme la DGI, la DGRAD, La DGDA pour ne citer que ça.

Mais quand les crises politiques ont décidé d'élire domicile dans la province du Maniema, plus rien ne va. Aujourd'hui sous la crise de légitimité du gouvernement provincial actuel qui date de plus de deux ans déjà, on ne sait répertorier une seule infrastructure de grande envergure qui soit d'intérêt commun érigée par le gouvernement tant provincial que central.

Au contraire, au lieu de construire ou même de prendre soins de ce qu'on a trouvé, on assiste plutôt à un recul à pas des géants vers la case de départ. Les artères asphaltées de la ville qui étaient très bien entretenues, balayées au quotidien sont aujourd'hui comparables à des poubelles où on jette toute sorte d'ordure.

Que dire des éclairages publics ? on n'en fait aucune allusion, les poteaux tombent, les lampes et les batteries nécessitent d'entretiens, mais personne ne s'en intéresse. On est d'abord concentré sur la question politique provinciale.

Les routes de desserte agricole sont quasiment inexistantes et sont même jetées dans les oubliettes alors que la pauvre population meurt de faim dans la ville, et on ne cesse de décrier la hausse de prix des denrées alimentaires. Le sol est arable, les conditions climatiques sont favorables, les gens cultivent et d'autres en ont la volonté. Mais comment dégager sa production ou la parvenir en ville après la récolte ? C'est la question que se pose tout agriculteur sérieux avant de s'engager à ses travaux champêtres au risque de faire du fiasco et voir sa production pourrir dans la forêt faute d'infrastructures routières pouvant lui permettre de bien l'évacuer.

Qu'en est-il des routes d'intérêt provincial voir national reliant la ville de Kindu aux territoires de la province ? et même celles reliant la province à d'autres ? Elles sont toutes dans un état de délabrement très avancé et on en fait aucun cas.

En plein centre-ville de Kindu, le plus prestigieux boulevard Joseph KABILA est en difficulté ; un éboulement s'est fait au niveau de l'éminente station COHYDRO au vu et au su de toutes les autorités de la province, aujourd'hui cela date de plus de cinq mois et rien n'est fait. Le passage est d'ailleurs bloqué. Cela ne nous intéresse pas, la province est en crise.

Si en plein centre-ville (Chef-lieu de la province), on peut agir de la sorte, quel sera le sort des milieux ruraux ? Ils sont abandonnés à leurs tristes sorts

Les illustrations du déficit infrastructurel dans la province du Maniema suite aux crises politiques multiformes et plus particulièrement celle de légitimité du gouvernement provincial sont légion.

2.3. Sur le plan économique

Il n'existe pas de développement où les facteurs économiques ne sont pas sollicités. Karl Marx, ne disait-il pas que : « c'est l'infrastructure (l'économie) qui détermine la superstructure (la politique) » ? Cela pour dire que ces sont les moyens financiers qui donnent le pouvoir. Dans ce même ordre d'idée, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de développement sans l'économie, MATATA PONYO affirme que : « la grandeur d'un Etat n'est pas lieu à la grandeur de ses citoyens ou à l'éloquence de ceux-ci, mais c'est lié à la grandeur de son économie »

Pendant que les infrastructures routières font défaut dans la province du Maniema, les opérateurs économiques vivent leur calvaire lorsqu'ils veulent se déplacer avec leurs marchandises, tout cela vient se répercuter sur le pauvre citoyen qui ne sait plus manger à sa faim, qui ne sait plus construire parce que tout coûte maintenant cher. À un certain moment dans la ville de Kindu, alors que la crise de légitimité du

gouvernement provincial actuel était en train de battre son record, pendant ce temps, un seul sac de ciment pouvait se vendre à 30, 45, voir 50$.

Alors que la crise de légitimité du gouvernement provincial actuel persiste ; nul besoin d'être un visionnaire pour observer le statuquo, voir la rétrogradation développementale dans la province du Maniema.

Dans le domaine d'investissement, entre nous soit-dit ; quel est cet investisseur sérieux qui peut s'hasarder venir conclure des contrats avec un gouverneur intérimaire ? Faute d'investisseurs étrangers, combien des gens souffrent dans le chômage ? Car il est vrai que les multinationales et les investisseurs étrangers créent certainement de l'emploi dans des pays du sud comme le nôtre.

3. Conclusion

Dans cette réflexion avons analysé tour à tour l'impact de la crise de légitimité du gouvernement provincial sur le développement de la province du Maniema selon les aspects politique, infrastructurel et économique. Y relativement, nous y avions démontré que, ces crises récurrentes de légitimité ont des impacts négatifs considérables sur le développement de cette province.

Toute cette spirale des crises dans laquelle la province du Maniema est plongée constitue le pire obstacle au développement de celle-ci, d'où l'urgence de remédier à ce fléau en sortant le plus vite possible la province de cette situation des crises récurrentes de légitimité et lui permettre d'accéder au développement tant souhaité.

4. Bibliographie

Adolphe Ndokili MORISHO at all, Gouvernement provincial face à la crise récurrente de légitimité de 2019 à nos jours, RPJ, Volume 2, Numéro 3, Septembre-Décembre 2023 ;

Léon MATANGILA MUSALINDA, Pour une Démocratie au Congo Kinshasa, paris l'harmattan ,2000 ;

NGOMA BINDA, Une démocratie libérale et communautaire pour la RDC et l'Afrique, Paris, l'harmattan, 2001